



*Considérations
préliminaires*

0.1 Considérations d'ordre scientifique :

Ce précis de psychosystématique du français adopte la méthode d'analyse comparative des signifiés dont les principes ont été posés par Gustave Guillaume au début du XX^e siècle¹. Au terme d'une évolution qui intègre à la comparaison des faits la valence syntaxique des différents types de concepts², cette méthode permet de décrire les structures conceptuelles du français et d'apprécier leur rôle dans l'expression linguistique. Font l'objet de l'étude les systèmes de langue que manifeste la formation des concepts, les structures conceptuelles récurrentes qui caractérisent les parties du discours, leurs fonctions dans la structuration des phrases ainsi que les relations qui articulent la logique naturelle du discours.

0.2 Considérations d'ordre historique :

Comme la grammaire traditionnelle, la psychosystématique du langage a hérité de l'analyse des analogistes alexandrins dont sont issues la technè de Denys le Thrace, les études d'Apollonios Dyscole, de Varron, de Priscien et de Donat ainsi que l'analyse des modes de signifier élaborée par les savants du Moyen Âge, dont Thomas d'Erfurt³. Les philologues de l'Antiquité avaient reconnu le fait que la formulation du discours procède du nombre limité de structures canoniques que manifestent les parties du discours d'une langue et que c'est leur valeur conceptuelle qui les caractérise. En conséquence, ils avaient axé leur analyse sur la comparaison des concepts symbolisés par les mots. En raison de sa pertinence pour la science du langage, le classement auquel a donné lieu cette analyse a perduré pour l'essentiel jusqu'à aujourd'hui, même si on n'a pas toujours perpétué ses critères de discrimination et la rigueur de sa méthode⁴.

L'analyse psychosystématique s'inscrit dans cette tradition deux fois millénaire où la structuration des phrases procède de celle des concepts qui les constituent. Malgré le fait que la syntaxe exploite les mêmes types de rapports grammaticaux que la formation des concepts, et que ces rapports y soient récurrents, les séquences phrastiques n'appartiennent pas à un ensemble fermé de structures canoniques. Le discours produit une large variété de ces structures dont la formation est conditionnée par la valence des parties du discours exploitées : celles-ci appartiennent à une série finie de structures récurrentes alors que les phrases manifestent une série ouverte de structures variables.⁵

-
1. La première publication manifestant cette orientation est *Le problème de l'article* qui date de 1919.
 2. L'éventail de fonctions auquel se prête un concept est un critère souvent négligé malgré sa pertinence comme critère de classement.
 3. Cf. Robins, R.H., *Brève histoire de la linguistique de Platon à Chomsky*, Paris, Seuil 1976.
 4. Ainsi, par exemple, les participes constituaient, en raison de leur morphologie grammaticale, une partie du discours distincte aussi bien du nom que du verbe chez les grammairiens grecs et latins alors que les grammairiens modernes les ont intégrés en certains cas à la catégorie du verbe malgré l'absence de morphologie proprement verbale (Cf. Robins 1976 : 40 et 63).
 5. La méthode psychosystématique maintient l'orientation traditionnelle de l'analyse selon laquelle la structuration grammaticale des parties du discours conditionne la syntaxe. Elle se situe aux antipodes d'une théorisation du milieu du XX^e siècle qui a voulu inverser cette orientation en postulant que la syntaxe serait la structure générative fondamentale qui fonde le fonctionnement d'une langue.

0.3 Considérations d'ordre pédagogique :

Un objectif fondamental de ce précis est de contribuer à aligner la description et l'enseignement de la grammaire et de la lexicologie sur la systématique de la langue en éliminant de la démarche les approximations, les inconséquences et les scories dont la persistance tient du poids d'une tradition qui n'a pas été soumise à une évaluation critique appropriée faute de recours à une méthode adéquate, une méthode qui se fonde sur la comparaison des signifiés de mot et des rapports établis entre ces signifiés. L'étude accorde une attention particulière à la distinction des notions lexicales et des notions grammaticales qui entrent dans la formation des concepts ainsi qu'à l'appréciation de leur rôle dans la formulation du discours.

Quand elles procèdent sur la base d'approximations non conformes à des critères méthodologiques bien définis, les grammaires d'aujourd'hui marquent parfois une régression par rapport aux analyses des savants de l'Antiquité. Malgré les critiques fort pertinentes qu'on a pu lui adresser, cette tradition séculaire – qui reflète pour une part un préjugé historique relatif à l'universalité de la grammaire⁶ – tend à perpétuer des incohérences qui tiennent de la déficience méthodologique qui en maintient la force d'inertie. Au milieu du XX^e siècle, par exemple, dans le cadre du structuralisme, on a fait état de certaines inconséquences patentes de cette tradition sans que ces critiques n'aient d'incidence notable et décisive sur l'analyse linguistique et la pratique pédagogique :

Il est de tradition dans les grammaires d'introduire les séquences formées des verbes *être* et/ou *avoir* suivis d'un participe passé dans le mécanisme des conjugaisons. [...] Il s'agit d'une part de recouvrir un certain tableau des modes et des temps, correspondant à une analyse sémantique, faite *a priori*, sur des oppositions dont on admet intuitivement qu'elles constituent une classe d'universaux, inhérente au langage humain et à un certain rapport du sujet à son énoncé. D'autre part, cette structure sémantique est elle-même construite sur le tableau des formes de la langue latine ; or le latin connaît des segments simples correspondant, dans des traductions approximatives du français, à des syntagmes verbaux composés. Ainsi le passif latin est traduit par *être* suivi d'un participe, comme le parfait actif est mis en équivalence avec *avoir* et le participe passé.

Puer amator = L'enfant est aimé

Parentes amavi = J'ai aimé mes parents

6. Depuis Aristote, on considérait que les langues diffèrent par leurs signes matériels, mais non par les *affections de l'âme* qu'elles manifestent (Cf. Aristote 2007 : 261). Au Moyen Âge, les Modistes considéraient de ce point de vue que, de même qu'il y a la même logique dans toutes les langues, il y a aussi la même grammaire : *Logica est eadem apud omnes ergo et grammatica*. On postulait qu'il n'y avait qu'une seule grammaire peu importe la langue : *omnia idiomata sunt una grammatica* (Cf. Rosier 1983 : 37).

L'existence des formes autonomes latines, *amatur* et *amavi*, qui ont une base verbale et des morphèmes désinentiels, justifierait l'intégration à la conjugaison française des syntagmes verbaux *est aimé* et *ai aimé* comme formes verbales sur le même plan que des segments simples *aime / aimait / aimera*. Mais cette définition de la structure verbale par des analogies qui relèvent des traductions, outre qu'elle implique que les deux systèmes sémantiques sont identiques, ne laisse pas apparaître les différences fondamentales dans le fonctionnement des formes verbales. [...] En confondant l'analyse morphématique et l'analyse sémantique, on aboutit à une confusion des fonctionnements et à l'impossibilité de définir la structure du verbe d'une manière cohérente et sans ambiguïté.⁷

Ainsi, une analyse traditionnelle qui est demeurée largement artisanale – parce qu'elle véhicule encore des calques d'un système grammatical qui ne s'est pas perpétué en français – complique considérablement une pédagogie qui ignore en certains cas la systématique de la langue. Cette tradition axée sur des oppositions inhérentes au système latin a négligé de procéder à l'analyse de certaines articulations du français, entre autres celles des syntagmes verbaux associant les verbes *avoir* et *être* et un participe dit *passé* malgré l'absence de morphologie temporelle⁸. Pourtant, la pédagogie, aussi bien que la science du langage, devraient gagner considérablement à adopter une méthode qui élimine les approximations et les incohérences qui ont dominé jusqu'à maintenant la description afin de mettre en évidence la systématique de la langue : ce qui est susceptible de faciliter la compréhension et l'apprentissage de la lexicologie et de la grammaire aussi bien que l'enseignement auquel elles donnent lieu.

7. Dubois 1967 : 12.

8. Les verbes *être* et *avoir*, qui manifestent toutes les propriétés des verbes personnels, sont considérés en pratique sous l'appellation d'*auxiliaires* comme la morphologie grammaticale du participe auquel ils sont associés en syntaxe. On classe le participe dans la catégorie du verbe même s'il n'en manifeste ni les alternances morphologiques ni la valence syntaxique. En traitant un syntagme verbal comme s'il s'agissait d'un morphème de temps, d'aspect ou de voix, on omet d'en analyser la structuration syntaxique.



*L'analyse
psychosystématique*

I. Principes d'analyse comparative

I.1 Le langage : langue et discours

Le *langage* est un phénomène de représentation et d'expression qui donne lieu à des échanges sous forme de discours oraux ou écrits relatifs à des faits d'expérience. Son étude met en cause deux types d'entités : d'une part, les faits directement observables que sont les mots, les concepts et les phrases qui composent le discours ; d'autre part, les entités de la langue, des objets qui ne sont pas directement observables, mais que l'analyse du discours permet d'appréhender et de décrire. La formation des mots et celle des concepts dépend de systèmes de langue¹ qui permettent de produire et de reproduire au besoin les entités observées dans le plan de la conceptualisation, celui des *signifiés*², et dans le plan de la sémiologie, celui des signes qui les symbolisent.

I.2 La science du langage

Pour expliquer les différents aspects de ce phénomène complexe à partir de l'observation du discours, on distingue différents objets d'analyse dont l'étude requiert en chaque cas l'exploitation d'une méthode appropriée :

- La sémiologie a pour objet la formation des mots qui symbolisent les concepts ainsi que la prosodie incluant la phonétique de l'expression orale, le système phonologique qui régit la prononciation ainsi que l'orthographe de l'expression écrite.
- La grammaire a pour objet la formation des concepts, l'identification et la description des systèmes de langue dont elle dépend, et les rapports qui les associent dans la structuration des phrases.
- La lexicologie a pour objet la valeur lexicale des concepts, les systèmes de langue dont relèvent les notions qui la constituent ainsi que leur rôle dans la formulation du discours.
- L'analyse textuelle a pour objet la structuration des textes oraux ou écrits dont les articulations sont fondées sur la logique naturelle que manifeste l'enchaînement des phrases dans la formulation du discours.
- La linguistique historique a pour objet l'évolution des langues dans le plan de la sémiologie et dans celui de la conceptualisation d'ordre lexical et d'ordre grammatical.

Le développement des études dans ces différents domaines a contribué depuis l'Antiquité à l'élaboration de ce qui constitue la science du langage.

1. «La langue est l'organe qui donne forme au contenu de la pensée» (Humboldt 1974: 192).

2. Un *signifié* est une unité de représentation conceptuelle.

I.3 Les entités et les rapports du discours

Une *phrase* est un opérateur de référence constituée d'une séquence de concepts symbolisés par des mots qu'on sépare à l'écrit par des blancs. Sa structuration requiert l'institution de rapports où un terme en fonction de *support*³ tient lieu de déterminé évoquant ce dont on parle, et un terme en fonction d'*apport*⁴ à titre de déterminant représente ce qu'on en dit : l'apport est incident au support. Ces rapports d'incidence⁵ instituent la structure grammaticale d'une phrase. Ainsi, par exemple, dans la phrase :

1. La blanche est la plus jolie de ces fleurs

l'adjectif *blanche* est incident à l'article *La* : il détermine la couleur de l'individu que représente ce concept. Ce qui constitue un *syntagme*⁶ – *La blanche* – qui est le support de la séquence *est la plus jolie de ces fleurs*, l'apport qui détermine la situation de cet individu par rapport à l'ensemble où il figure.

Un *mot* est le signe d'un concept⁷. Il s'agit d'une entité physiquement observable dont la formation relève du système phonologique ou du système graphique de la langue. Il est constitué, à l'oral, d'une séquence de *phonèmes*⁸, et, à l'écrit, d'une séquence de *graphèmes*⁹ dits *lettres de l'alphabet* qui symbolisent ces phonèmes. Le français compte vingt-six lettres – a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q, r, s, t, u, v, w, x, y, z – qui servent à structurer tous les mots qui symbolisent les milliers de concepts qu'on s'y représente.

Un *concept* est une séquence de *notions*¹⁰ de structure grammaticale bien définie. Il s'agit d'une entité mentalement observable qui associe la composante grammaticale qui caractérise les membres d'une même catégorie – dite *partie du discours*¹¹ – et une composante lexicale qui le distingue des autres membres de cette catégorie. Sa structuration exige l'institution de rapports d'incidence analogues à ceux qui structurent une phrase. Dans la séquence :

2. La nouvelle rose du jardin émerveillait la jeune Adèle

-
3. Un *support* est une entité qui a fonction de déterminé.
 4. Un *apport* est une entité qui a fonction de déterminant.
 5. Cf. Guillaume 1973 : 203.
 6. Un *syntagme* est une séquence de deux concepts ou plus qui a une fonction grammaticale dans une phrase.
 7. « Quand on parle de mots, on entend par là les signes qui renvoient, terme à terme, aux concepts. » (Humboldt 1974 : 212).
 8. Un *phonème* est un son qui relève du système phonologique d'une langue.
 9. Un *graphème* est une lettre qui symbolise un phonème.
 10. Une *notion* est une composante minimale d'un concept.
 11. Une *partie du discours* est une catégorie de concepts qui ont les mêmes propriétés grammaticales.

la composante lexicale des concepts *Adèle*, *rose* et *jardin*, détermine le caractère spécifique d'un individu, ce qui le distingue de tout autre individu. L'apport est un *lexème*¹², une notion particulière qui appartient à une série ouverte de substitutions :

3. *Adèle / Ève / Françoise / Julie / Michelle / Noémie / Rose / Viviane / etc.*
rose / pivoine / violette / herbe / coiffe / jupe / veste / etc.
jardin / champ / pré / lopin / lot / sable / roc / etc.

alors que le support est une notion générale, un *morphème*¹³ – non marqué par le mot – qui représente un individu comme l'entier d'une série. L'incidence de la composante lexicale à cette notion d'*extension définie*¹⁴ fait de ces concepts des substantifs représentant une *désignation primaire*¹⁵, la qualité fondamentale de cet individu.

Comme celle des substantifs, la composante lexicale des concepts *jeune* et *nouvelle* comporte un lexème alternant en série ouverte :

4. *jeune / jolie / douce / grande / gentille / petite / etc.*
nouvelle / belle / délicate / grande / magnifique / modeste / etc.

Ce lexème est incident à un morphème – non marqué par le mot – qui représente un individu comme une partie d'une série externe indéfinie. La détermination de cette notion d'*extension indéfinie*¹⁶ en fait des adjectifs évoquant une *désignation secondaire*¹⁷, une qualité spécifique complémentaire d'un individu. Pour en actualiser le support dans l'emploi, on les met en rapport avec un concept d'extension définie, un substantif nominal comme *Adèle* ou *rose*.

L'ensemble qu'un nom représente évoque souvent un individu – ce qui est toujours le cas d'un nom propre¹⁸ comme *Adèle* ou *Françoise* – mais un nom commun a comme support un ensemble d'extension variable qui inclut un nombre plus ou moins considérable d'individus pour satisfaire aux besoins de l'expression :

5. **L'arbre est une plante ligneuse**
Le pin blanc est un grand arbre
Cet arbre est un pin

12. Un *lexème* est une notion qui appartient à une série ouverte de substitutions dans la formation d'un concept.
13. Un *morphème* est une notion qui appartient à une série fermée de substitutions dans la formation d'un concept.
14. Une notion d'*extension définie* représente un ensemble comme l'entier d'une série interne.
15. Une *désignation primaire* représente le caractère spécifique fondamental d'une entité.
16. Une notion d'*extension indéfinie* représente un ensemble comme une partie d'une série externe.
17. Une *désignation secondaire* représente une propriété spécifique complémentaire d'une entité.
18. Un *nom propre* désigne un unique individu.

Selon l'emploi, un substantif nominal a, soit une extension maximale incluant tout ce qu'il peut désigner (*L'arbre*), soit une extension individuelle minimale (*Cet arbre ; un pin*), soit une extension intermédiaire (*une plante ligneuse ; le pin blanc ; un grand arbre*) dont l'étendue est restreinte en raison des déterminations complémentaire qu'on y adjoint.

Outre la notion d'extension définie ou d'extension indéfinie qui représente le support de leur composante lexicale, ces concepts comportent des modalités grammaticales qui contribuent à orienter la référence, soit une notion de féminin alternant avec une notion de masculin dans le *paradigme*¹⁹ du genre pour évoquer un référent différent avec une même désignation :

6.	la rose	/ le rose
	la plante	/ le plant
	Françoise	/ François

Et, dans le paradigme du nombre, une notion de singulier alternant avec une notion de pluriel dans le cadre du nom commun pour indiquer qu'un ensemble est continu ou discontinu :

7.	la rose	/ les roses
	la plante	/ les plantes
	le plant	/ les plants

Mais cet ensemble peut être d'extension aussi grande au singulier²⁰ qu'au pluriel :

8.	L'arbre est une plante ligneuse	/ Les arbres sont des plantes ligneuses
----	--	--

Le choix de ces modalités se fait par référence interne à la désignation que représente le substantif nominal alors que, dans la formation de l'adjectif, il se fait par référence externe à l'ensemble représenté par un substantif :

9.	la belle rose	/ le beau rose
	la <i>plante</i> ligneuse	/ le <i>plant</i> minuscule
	la petite <i>Françoise</i>	/ le petit <i>François</i>

Ce qui oppose systématiquement l'adjectif nominal au substantif : l'un s'accorde en genre et en nombre, alors que l'autre régit l'accord des adjectifs et des pronoms.

19. Un *paradigme* représente des notions qui remplissent une même fonction dans la formation d'un concept.

20. C'est pourquoi on signale dans le Bon Usage que «Le singulier peut avoir une valeur générique, c'est-à-dire qu'il peut concerner tous les représentants de la catégorie envisagée» (Grevisse 2001 : 776 § 493).

De même que les composantes de la phrase, les notions employées pour constituer un concept doivent y remplir une fonction d'apport ou de support pour en faire une entité structurée. Dans le cas du nom, l'apport lexical a une incidence interne au contenu d'un ensemble d'extension indéfinie ou définie : *désignation primaire* dans le cas du substantif et *désignation secondaire* dans le cas de l'adjectif :

-
- | | | |
|-----|------------------------|------------------------------|
| 10. | Un tableau vert | / Un beau vert |
| | Une robe verte | / Une robe vert pomme |
-

La désignation adjectivale évoque un support extérieur à soi alors que la désignation substantivale s'applique à un support intérieur à soi. Ce qui fait que l'adjectif requiert un support externe dans l'emploi. Le passage de l'extension indéfinie à l'extension définie oppose l'évocation du lieu virtuel externe de la désignation à la représentation de son lieu actuel interne, l'évocation du hors soi à celle de l'en-soi.

Contrairement au nom, le pronom ne qualifie pas ce qui appartient à l'ensemble qu'il représente. Il en détermine une propriété générique en tant que contenant sans en spécifier le contenu²¹, ce qui lui donne valeur de *prédicat*²² : l'apport lexical y a une incidence externe à son support. Dans la séquence :

-
11. **La blanche est une fleur délicate**
-

L'article *La* évoque un individu comme l'entier d'une série définie, alors que l'article *une* représente un individu comme une partie d'une série indéfinie, cela sans affecter cet individu d'une désignation. Une notion d'extension définie employée comme *apport lexical*²³ en fonction de prédicat indique qu'un ensemble représente une série interne fermée (*La blanche*), alors qu'une notion d'extension indéfinie en même fonction en fait une partie d'une série externe ouverte (*une fleur délicate*).

Le paradigme de l'extension oppose ainsi l'ensemble qui évoque une partie d'une série externe à l'ensemble qui représente l'entier d'une série interne, cela aussi bien lorsqu'une telle notion a fonction d'apport dans la formation des articles indéfini et défini que lorsqu'elle a fonction de support dans la formation d'un adjectif ou d'un substantif nominal.

21. Cette propriété est dite *générique* parce qu'elle peut convenir à n'importe quelle désignation.
22. Un *prédicat* est un apport qui a une incidence externe à son support.
23. Les notions d'extension sont employées comme apport lexical dans la formation de l'article.

Un substantif pronominal détermine une propriété générique d'un ensemble d'extension définie, ce qui lui confère une valeur de prédicat nettement distincte de la valeur spécifique d'une désignation. En conséquence, nom et pronom ont une valeur complémentaire dans l'emploi. Ainsi, un apport nominal – qu'il s'agisse d'un substantif ou d'un adjectif – détermine le contenu de l'ensemble que représente un substantif pronominal comme l'article²⁴ :

12. Une rose / une fleur / une couleur / une teinte / une nuance / une chose / etc.
La nouvelle / l'ancienne / la petite / la blanche / la verte / la jaune / etc.

Cet apport spécifie ce qui appartient à l'ensemble qu'évoque son support : il s'agit d'un apport de désignation. Comme celles de l'adjectif nominal, les modalités de genre et de nombre du pronom sont choisies par accord avec celles de la désignation nominale à laquelle il fait référence. Cependant on ne peut y substituer un adjectif car il remplit une fonction qui exige un substantif :

13. La pivoine est une plante vivace / [*Jolie pivoine] est [*belle plante vivace]

L'accord du pronom n'indique donc pas qu'il s'agit d'un adjectif puisqu'il a la *valence*²⁵ d'un substantif : il est apte à servir de support à une désignation nominale. Dans les séquences :

14. La plus jolie de ces fleurs s'est flétrie ; elle a manqué d'eau

La est le support – déterminé par *plus jolie* et par *de ces fleurs* – qui fait de *La plus jolie de ces fleurs* un syntagme substantival²⁶ qui remplit la fonction de *sujet*²⁷ : l'individu représenté par ce pronom est déterminé par le verbe *est*. De même, le pronom *elle* qui fait référence au même individu s'accorde avec cet article, et il peut remplir la fonction de sujet du verbe *a* parce que c'est un substantif pronominal. L'adjectif n'a pas cette aptitude :

15. [*Jolie a manqué d'eau]

24. Traditionnellement, on a classé ce pronom comme un *adjectif déterminatif* ou un *déterminant* en raison de son accord avec le nom, mais l'accord n'indique pas qu'un pronom est un adjectif.

25. La *valence syntaxique* est l'éventail de fonctions grammaticales qu'un type de concept est apte à remplir. La fonction de support de désignation ne peut être remplie par un adjectif, mais uniquement par un substantif nominal ou pronominal.

26. Un syntagme substantival a comme support un substantif nominal ou pronominal.

27. Le *sujet* est le support actif d'un prédicat verbal.

Un verbe est un concept qui désigne un *événement*²⁸ : sa composante lexicale détermine le caractère spécifique d'une action ou d'un état qui manifeste le comportement ou la situation de son support sans en affecter la désignation. Cet événement a fonction de prédicat. Il ne restreint donc pas l'extension de son sujet :

16. *L'eau contient de l'hydrogène et de l'oxygène*
Les hommes dominent le règne animal

Dans la phrase :

17. *La nouvelle rose du jardin émerveillait la jeune Adèle*

Émerveillait est un verbe personnel²⁹ dont *La nouvelle rose du jardin* est le sujet qui en actualise le support actif, et *la jeune Adèle*, l'objet qui en actualise le support passif (*la personne émerveillée*). Sa composante grammaticale comporte les morphèmes suivants :

- une notion d'aspect imperfectif qui évoque un événement de réalisation partielle ou inachevée par opposition à l'aspect perfectif qui en représente la réalisation effective et complète :

18. *Elle émerveillait l'enfant* / *Elle émerveilla l'enfant*

- une notion d'extension indéfinie – non marquée – qui représente le support actif de cet événement, et requiert qu'il soit rapporté à un sujet³⁰ (*La nouvelle rose du jardin*);
- une notion d'extension indéfinie – non marquée – qui représente le support passif de cet événement, et requiert qu'il soit rapporté à un objet³¹ (*la jeune Adèle*);
- une notion de mode indicatif qui confère à l'événement un lieu d'existence actuel par opposition au lieu d'existence virtuel que représente le subjonctif :

19. *Elle l'émerveill-ait* / *Il était possible qu'elle l'émerveill-e*³²

28. Un *événement* est l'action ou l'état représenté par la notion d'aspect d'un verbe.

29. Un *verbe personnel* est un verbe dit *conjugué* traditionnellement (Grevisse 2001 : 1118 § 738) : il a une personne, un mode et un temps.

30. Le *sujet* est le support syntaxique dont le verbe détermine la situation active.

31. L'*objet* est le support syntaxique dont le verbe détermine la situation passive.

32. Il s'agit du subjonctif présent, mais on employait historiquement le subjonctif passé en ce cas : *Il était possible qu'elle l'émerveillât*.